

# ACCUEILLANT FAMILIAL : Plus qu'un métier, une passion !

Accueillir à son domicile à titre onéreux de 1 à 3 personnes âgées ou handicapées adultes n'est pas donné à tous le monde. Il faut, en plus des aptitudes logiques, une grande motivation qui va parfois être mise à rude épreuve. En effet, la première étape consiste après dépôt d'un dossier complet de demande d'agrément, à 4 mois d'enquête, de visites de psychologue, assistants sociaux et médecin du Conseil Général concerné. Ces visites sont parfois ressenties comme intrusives car, il faut bien le reconnaître, en accueil familial les limites entre vie professionnelle et vie privée sont minces et difficiles à cerner.

Une fois l'agrément obtenu, on pourrait se dire que le plus dur est passé, il n'en est rien. Car il faut maintenant trouver des personnes à accueillir. Et bien que cette forme d'accueil plaise aux adultes handicapés ou âgés à qui il s'adresse, l'accueil familial n'est pour l'instant pas assez connu du grand public, pas suffisamment reconnu des politiques. (C'est d'ailleurs le seul métier à ma connaissance qui ne soit pas protégé par des droits Assedics en cas de perte d'emploi !) Le chemin est donc parfois long avant la signature d'un contrat entre accueillants familiaux et futurs accueillis.

Quand enfin une personne intègre une famille accueillante, il y a forcément un temps d'adaptation de part et d'autre. Ce temps apporte malheureusement parfois de nombreuses difficultés liées à une pathologie difficile à comprendre, quand ce n'est impossible à gérer et que personne n'a jugé bon

d'expliquer ! Ce qui entraîne donc quelques fois l'échec de l'accueil.

Si, toutes ces étapes passées, chacun a trouvé ses marques, se partage alors une grande chaleur humaine, des moments simples mais empreints de tendresse, la vie d'une famille normale, mais qui a fait le choix de s'ouvrir à l'autre dans sa fragilité.

Il y aura bien sûr toujours le côté professionnel car il ne faut pas l'oublier, c'est avant tout une prise en charge. Mais il est surtout question d'une alternative différente, sécurisante, rassurante et aussi familiale, chaleureuse, conviviale. Cet aspect n'est pas anodin car il entraîne pour tous un partage, un échange presque « comme à la maison ». Les enfants ou petits-enfants des accueillants apprennent à s'ouvrir à l'autre et à accepter sa différence. Les personnes accueillies se sentent utiles, importantes et sont impliquées dans le quotidien familial.

Pour certaines pathologies comme les troubles cognitifs (Alzheimer...) cette prise en charge semble la meilleure en cas d'impossibilité de maintien à domicile, car elle respecte les habitudes et les rythmes des personnes déjà grandement perturbées par la maladie elle-même. Il est alors question d'accepter ou d'adapter des rythmes plus lents, différents selon que le malade est prêt ou non à se lever, s'habiller, manger, se promener, participer à quelques activités ou simplement se reposer. Et avec un maximum de 3 personnes accueillies, l'accueillant familial reste disponible pour répondre aux attentes et besoins de chacun. Ainsi, si le repas se prend à 13h au lieu des 12h30 initialement prévues, cela n'engendre aucun problème. Il y aura d'ailleurs des jours ou

tout se passe « tranquillement » et des jours où il faut plus de patience, d'attention, d'écoute, de douceur. Ceci est alors le rôle de l'accueillant qui reste avant tout un professionnel, mais dans un cadre plus porteur puisque familial.

Et bien que l'accueillant ne remplacera jamais la famille naturelle, un attachement se crée de part et d'autre, même lorsqu'il n'y a pas de communication verbale possible.

Certains accueillants acceptent parfois d'accompagner jusqu'au bout de la route celui qui s'en va doucement. C'est avant tout un choix mûrement réfléchi entre accueillants, accueillis et familles, un choix et une route difficiles. Pourtant, ceux qui le vivent avouent en sortir grandit, malgré tout.

Puis, vient un autre accueil, une page se tourne, une autre s'écrit... L'accueil familial est un métier à part entière, un métier qui conjugue à la fois les compétences professionnelles et les compétences du cœur ! Il serait donc temps que les politiques se penchent sur ces professionnels hors du commun qui donnent bien plus que ce qu'on peut imaginer tant qu'on ne l'a pas expérimenté...

Claribel GIRBELLE, Présidente